



l'observatoire

Les fromages d'ici



Trois fromageries sont dispersées sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Elles s'accaparent une part de marché grandissante, profitant de l'engouement tout aussi exponentiel des Québécois pour ce pêché mignon. Petit tour d'horizon de l'industrie fromagère d'ici et d'ailleurs.

Au Québec, 103 fromageries étaient en activité en 2004. Elles produisaient 179 millions de kilos de fromage, tous types confondus. Le secteur plus restreint de la petite fromagerie emploie environ 1 000 personnes à temps complet et 200 à temps partiel. Parmi l'ensemble, 75 % des fromageries transforment surtout du lait de vache, 22 % du lait de chèvre et 3 % du lait de brebis.

Les deux tiers sont constituées en compagnies et ont investi en moyenne 250 000 \$ au démarrage.

Au moment de se lancer en affaires, 28 % des entrepreneurs, ou du moins l'un des partenaires, avaient de l'expérience tant en production fromagère qu'en production laitière alors que 20 % déclaraient n'avoir aucune expérience dans l'une ou l'autre de ces productions. Seule la passion les a amenés à plonger dans l'univers du fromage. Ensuite, 32 % des entrepreneurs avaient de l'expérience en production laitière alors que 15 % étaient spécialisés en production fromagère uniquement. Les 5 % d'absence de réponse correspondent à des entreprises créées il y a plus de 50 ans.

Deux grandes catégories

De manière globale, on peut diviser les fromages produits en deux grandes catégories : les fromages frais de type cheddar, qui se destinent à un marché de masse et

sont faits à partir de lait de vache pasteurisé, et les fromages affinés ou vieillis de type bleu, chèvre ou camembert, etc.

En Abitibi-Témiscamingue, la production de fromages se divise à part presque égale entre ces deux catégories : 41 % sont des fromages frais du jour et 59 %, des fromages affinés.

En France, en Allemagne et en Italie, la population consomme au-delà de 20 kilos de fromage par année. Au Québec, on en consomme environ 12 annuellement.

Dans les dernières années, deux fromages de la région se sont mérités un prix *Casews*, concours récompensant les meilleurs fromages fins du Québec. Il s'agit du fromage de chèvre *Les Délices* de la Chèvrerie Dion et du fromage de brebis *l'Allegretto* de La Vache à Maillotte.

Les consommateurs choisissent de plus en plus les fromages produits au Québec, qui rivalisent de près avec les produits européens. Car si, en Europe, le marché du fromage a atteint une certaine saturation et ne connaît maintenant qu'une faible croissance, la situation est toute autre au Québec ! Il y a encore de la place pour des fromageries offrant un produit différencié par rapport aux fromages standardisés. Il est même essentiel pour la survie d'une fromagerie d'offrir des produits se démarquant dans un contexte en mouvance et où la concurrence est vive. Elle peut le faire en associant à un fromage des traits du patrimoine culturel et historique d'une région.

Ce mois-ci :

Les fromages, un dossier sur la pauvreté et un coup d'oeil sur nos routes en hiver.

Fiche caractéristique des fromageries régionales

La Chèvrerie Dion

Depuis : 1986

Localisation : Montbeillard

Production : le *Brin de chèvre* (grains frais), le *Montbeil* (meule type cheddar doux, moyen, fort), le *Roulé* (crèmeux avec saveurs), le *P'tit Fêta*, le *Parmesan*, le *Délice* (pâte fraîche, ail, poivre, etc.). Aussi : lait, yogourt, savon.

Le Fromage au Village

Depuis : 1996

Localisation : Lorrainville

Production : fromage en grains, blocs de fromage frais, cheddar pasteurisé et le célèbre *Cru du Clocher*, un cheddar au lait cru.

La Vache à Maillotte

Depuis : 1996

Localisation : La Sarre

Production : *Allegretto* (lait de brebis), *Sonatine* (type Cantal), *Fredondaine* (type Port-Salut), *Farandole* (au lait cru). Aussi, plusieurs fromages frais du jour (grains, blocs, tortillons) et frais (grains, blocs, râpé).

Capri-O-Lait (regroupement)

Depuis : 2003

Localisation : Nédelec

Regroupement de trois producteurs de lait de chèvre sans usine faisant transformer leur lait au Fromage au Village. Ils en assurent ensuite la mise en marché.

Production : fromage de chèvre au lait cru, doux, moyen, assaisonné.

Source : *Étude sur le secteur fromager au Québec*, ministère des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2004.

Les facteurs de risque



À ce temps-ci de l'année, les valeurs de partage et de festivité qui sont dans l'air du temps nous rappellent que tous n'ont pas des fêtes remplies de cadeaux et de retrouvailles entre parents et amis. Un portrait paru récemment nous sensibilise à différents facteurs de risque pouvant mener à la pauvreté dans la région. En voici quelques-uns.

La **structure familiale** a une incidence directe sur la prévalence de pauvreté. Les gens qui vivent seuls sont plus sujets à connaître la pauvreté que les couples et les familles, parce qu'ils doivent entre autres assumer seuls les dépenses liées au logement. Parmi les personnes vivant seules, les femmes, les mères monoparentales et les personnes âgées sont encore plus à risque d'avoir de la difficulté à subvenir à leurs besoins. Chez les aînés, près du tiers vivent seuls, ce qui les rend particulièrement vulnérables face à la pauvreté. On compte, dans la région, une part de 32 % des aînés qui vivent seuls, comparativement à 31 % dans la province.

Selon le dernier recensement (2001), 22 170 personnes vivaient sous le **seuil de faible revenu** dans la région, soit 16 % de la population. En 1996, cette proportion était de 18 % de la population, ou 26 575 personnes. On note donc une légère amélioration pour cet indicateur, mais il ne faut pas en conclure que la pauvreté est moins présente dans la région car le seuil de faible revenu n'est pas un indicateur qui mesure la pauvreté à proprement parler. À ce jour, aucun indicateur ne peut mesurer cette réalité complexe et multifactorielle (Voir l'encadré sur le seuil de faible revenu).

Parmi l'ensemble des **personnes vivant seules**, la proportion de personnes ayant un revenu se situant sous le seuil de faible revenu grimpe à 40 %. Cette proportion, bien qu'alarmante, est toutefois moins grande que celle du Québec (44 %), sûrement en partie à cause du coût du logement plus abordable par ici. Si on regarde le seuil de faible revenu sous l'angle des ménages maintenant, on note que 16 % des ménages de la région vivent avec un revenu situé sous le seuil de faible revenu comparativement à 19 % au Québec.

Le **revenu** est donc au cœur des facteurs de risques menant à la pauvreté. Et les femmes, en touchant un revenu moyen

d'emploi sensiblement moins élevé que celui des hommes (-13 044 \$) forment un groupe beaucoup plus à risque de connaître la pauvreté, contribuant à ce qui est identifié comme la féminisation de la pauvreté. Les femmes tiraient en moyenne 18 491 \$ annuellement d'un revenu d'emploi en 2000 comparativement à 31 535 \$ pour les hommes. Si leur revenu d'emploi est moindre, elles peuvent bénéficier d'autres formes de revenus (prestations pour enfants, pensions alimentaires, etc.) qu'il est difficile de mesurer.

Par ailleurs, toujours dans la région, près du tiers des femmes (32 %) et 18 % des hommes touchaient un revenu d'emploi inférieur à 9 999 \$ en 2000. De plus, 10 % des femmes étaient sans revenu, contre 5 % des hommes.

Une définition de la pauvreté

La pauvreté est la « condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration et son inclusion active dans la société québécoise ».

Gouvernement du Québec.
Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une autre façon d'évaluer la vulnérabilité face à la pauvreté est d'étudier qu'elle est la part des revenus qui provient de **transferts gouvernementaux** (prestations pour enfants, assistance-emploi, régie des rentes, crédits TPS/TVH, etc.). Dans la région, 17 % des revenus de la population sont composés de transferts gouvernementaux, comparativement à 14 % des revenus québécois.

La région compte, en 2004, un peu plus de 10 600 personnes percevant des **prestations de l'assistance**

emploi, soit 8 % de la population âgée de moins de 65 ans. Cette proportion est identique à celle du Québec. Parmi les prestataires, 53 % des adultes y sont inscrits depuis 10 ans.

Parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, celles qui touchent une pension de vieillesse de la part du gouvernement fédéral et sont considérées à faible revenu peuvent bénéficier, en plus, du **supplément de revenu garanti**. Dans la région, en 2003, 11 438 personnes y ont eu droit. Autre-

ment dit, sans ce supplément, 57 % des prestataires de pensions de vieillesse seraient considérés à faible revenu, donc confrontés à une situation matérielle et financière difficile, comparativement à 45 % au Québec.

La **sous-scolarisation** est aussi un facteur qui entraîne souvent la pauvreté car elle rend plus difficile l'accès à des emplois bien rémunérés. En 2001, en Abitibi-Témiscamingue, 43 % des personnes de plus de 15 ans sont considérées comme étant peu scolarisées, c'est-à-dire qu'elles ne détiennent pas l'équivalent d'un diplôme de 5^e secondaire. En comparaison, ce taux est de 32 % au Québec. Bien que l'amélioration soit importante au cours de la dernière décennie, la situation demeure préoccupante. De manière générale, les femmes sont plus scolarisées que les hommes.

L'**inactivité** et le **chômage** sont deux autres facteurs de risques pouvant mener à la pauvreté. La région compte davantage de personnes inactives sur le marché du travail (39 %) que la moyenne du Québec (36 %). Quant au chômage, il est aussi régulièrement plus élevé par ici qu'au Québec.

Dans un budget, le **coût du logement**, que ce soit comme propriétaire ou locataire, occupe une place des plus importantes. En Abitibi-Témiscamingue, malgré le plus faible coût du logement, 22 % de la population consacre plus de 30 % de son revenu pour se loger, ce qui est à peine moins que les 23 % du Québec. Ce 30 % est le seuil à ne pas dépasser, selon les experts, si on veut arriver à joindre les deux bouts. Toutefois, lorsqu'on fouille de plus près, les locataires d'ici sont légèrement plus éprouvés que ceux de la moyenne du Québec. On remarque que 37 % d'entre eux consacrent plus

Le seuil de faible revenu

Le seuil de faible revenu est établi en fonction de la part du revenu dépensée par la moyenne des familles canadiennes pour les biens dits essentiels (logement, vêtement et nourriture), à laquelle on ajoute 20 points (pourcentage arbitraire établi par Statistique Canada). Les seuils sont ajustés périodiquement. Une personne à faible revenu est une personne dont le revenu familial est inférieur au seuil de faible revenu, y compris les personnes vivant seules dont le revenu tombe sous le seuil de faible revenu.

La famille canadienne dépense en moyenne 35 % de son revenu brut en nourriture, logement et vêtement. Le seuil de faible revenu représente 55 % du revenu familial. Il varie aussi selon la taille de la famille et la taille de la région de résidence. Par exemple, une famille de quatre personnes habitant l'Abitibi-Témiscamingue devra disposer d'un montant de 29 596 \$ annuellement si elle vit dans une ville de moins de 30 000 habitants et de 26 015 \$ si elle habite le milieu rural.

Rappelons que le seuil de faible revenu n'est pas un seuil de pauvreté, ni ne mesure la pauvreté à proprement parler. Aucun seuil officiel de pauvreté n'a été établi au Québec ou au Canada. Le seuil de faible revenu ne fait que déterminer combien de personnes s'en tirent beaucoup moins que la moyenne. À ce jour, aucun indicateur ne permet une mesure fiable et consensuelle de la pauvreté. Par contre, l'institut de la statistique du Québec vient de publier un recueil recensant près de 70 indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale utilisés tant en Europe qu'ici, tout en décrivant leurs forces et leurs faiblesses. Il s'agit de l'Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale, disponible au http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/inv_pauvrete.htm

Seuils de faible revenu avant impôt, 2004

	Régions rurales ¹	Moins de 30 000 habitants ²	30 000 à 99 999 habitants	100 000 à 499 000 habitants	500 000 habitants et plus
1 personne	14 000 \$	15 928 \$	17 407 \$	17 515 \$	20 337 \$
2 personnes	17 429 \$	19 828 \$	21 669 \$	21 804 \$	25 319 \$
3 personnes	21 426 \$	24 375 \$	26 639 \$	26 805 \$	31 126 \$
4 personnes	26 015 \$	29 596 \$	32 345 \$	32 546 \$	37 791 \$
5 personnes	29 505 \$	33 567 \$	36 685 \$	36 912 \$	42 862 \$
6 personnes	33 278 \$	37 858 \$	41 375 \$	41 631 \$	48 341 \$
7 personnes ou plus	37 050 \$	42 150 \$	46 065 \$	46 350 \$	53 821 \$

Source : Statistique Canada, base de 1992.

1. Municipalités qui répondent à ces deux critères à la fois : posséder une population inférieure à 1 000 habitants et une densité de population inférieure à 400 habitants au km².

2. Inclut toutes les petites collectivités comptant 1 000 habitants et 400 hab/ km², jusqu'à celles en comptant 29 999.

de 30 % de leurs revenus en dépenses de loyer contre 36 % des ménages locataires du Québec, cela malgré le coût plus abordable de nos loyers. Et les femmes vivent une situation encore plus précaire que les hommes.

Sources : Luc Blanchette. *Profil de la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue*, Service Canada, 2005.

Disponible sous l'onglet développement social au www.observat.qc.ca/incontournables.htm

Sylvie Bellot et Guillaume Beaulé. *Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue*, ADRLSSSSAT, 2005.

Conditions de la route



Les conditions météorologiques de l'Abitibi-Témiscamingue sont caractérisées par de fortes variations climatiques et une plus longue durée de la période hivernale, ce qui complexifie l'entretien des routes pendant la saison froide. Petit portrait des quelque 5 000 km de routes à entretenir dans la région.

Les municipalités et le ministère des Transports se partagent la responsabilité de l'entretien des routes de la région. Les municipalités sont responsables de l'entretien de 2 500 km de chaussée, comparativement à 2 324 pour le ministère. Il en assure l'entretien soit par son propre personnel (27 %), soit par l'embauche d'entrepreneurs privés (70 %). Un mince pourcentage des routes sous sa responsabilité est entretenu par les municipalités (3 %).

Un climat sec et froid

Le climat sec et froid de la région ne facilite pas la tâche aux responsables de l'entretien des routes. Lorsque le mercure chute de quelques dizaines de degrés en une seule journée, les abrasifs épanchés sur la chaussée deviennent souvent inefficaces. Même chose s'ils sont étendus trop tard : pour faire effet, les abrasifs ont besoin d'un certain niveau de « chaleur ». Il faut donc les étendre avant que le mercure ait - 15 degrés. L'art du bon « timing » doit donc être maîtrisé avec finesse par les employés à l'entretien.

Le réchauffement climatique

La région n'échappe pas aux effets du réchauffement climatique. L'asphalte, à force de geler et dégeler plus fréquemment en raison des écarts de température et du réchauffement général, s'use plus rapidement. L'eau de pluie ou de la fonte de la neige s'infiltre dans le sol et prend de l'expansion lorsque celui-ci regèle, entraînant les crevasses que l'on connaît.

Une faible densité de trafic

La faible densité du trafic n'est rien pour aider à l'entretien routier car une densité élevée du trafic permet une meilleure efficacité des abrasifs sur la chaussée et contribue à l'accroissement du niveau de sécurité sur la route. Le déneigement est aussi facilité lorsqu'il y a un certain achalandage sur la chaussée.

Voilà donc quelques unes des caractéristiques hivernales de notre réseau routier, que vous emprunterez, nous l'espérons, avec prudence tout au long de l'année !



**Bonne année 2006 à vous tous !
Qu'elle soit remplie de bons
moments et de petits plaisirs !**

Sorti des presses



Bellot, Sylvie et Guillaume Beaulé. *Portrait de santé - Région de l'Abitibi-Témiscamingue*, ADRLSSSSAT, 2005.

Conseil du statut de la femme. *Des nouvelles d'elles - Les femmes immigrées du Québec*, 2005.

Ministère des Affaires municipales et des Régions (A-T). *Élections municipales 2005*.

URSTM et Chaire CRSNG Polytechnique-UQAT. *Hydrogéologie des eskers de la MRC d'Abitibi*, 05.

Unité de recherche et de service en technologie minérale et Université de Montpellier II. *Hydrochimie de l'esker St-Mathieu-Berry*, Abitibi, Québec, 2005.

Schellings, Robert. *Statistiques sur la R-D industrielle, selon les régions (provinces canadiennes)*, 1994-2003, 2005.

MAPAQ. *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec - Résumé*, 2005.

Planification stratégique. *Table régionale des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2005.

Institut de la statistique du Québec. *Données sociales du Québec - édition 2005*.

CREPUQ. *Les professeures et les professeurs dans les établissements universitaires québécois*, 2005.

Institut national de la santé publique du Québec et ISQ. *L'excès de poids dans la population québécoise de 1987 à 2003*, 2005.

LMSM-CANMET. *Définition d'un plan d'action en R et D, essai et expérimentation, favorisant la compétitivité et la sécurité des opérations minières souterraines*, 2004.

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Rédaction : Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration : Lili Germain : lili@observat.qc.ca
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec), J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit en format PDF : observatoire@observat.qc.ca